

Le projet d'établissement

Le projet d'établissement porte l'ambition du centre hospitalier, il dresse une feuille de route et fixe le cap de l'offre de soin pour les cinq prochaines années.

C'est un document déclinant l'aboutissement et la formalisation d'un travail interne et collectif d'élaboration du projet visant à contenir les orientations stratégiques dont en particulier celle de constituer le centre hospitalier du Diois comme hôpital de recours sur son territoire.

Le projet d'établissement :

- décline de manière opérationnelle, des valeurs de référence et des buts ;
- garantit la cohérence, la continuité et la qualité des projets ;
- détermine à partir des ressources dont l'établissement dispose et des besoins des usagers, des prestations de services, une organisation et un fonctionnement ;
- indique la nature des collaborations et partenariats mis en place pour favoriser la continuité et la qualité des accompagnants ;
- indique les modalités d'évaluation des besoins et aspirations des usagers et de la qualité des prestations proposées ;
- établit des objectifs d'amélioration.

Objectifs du projet

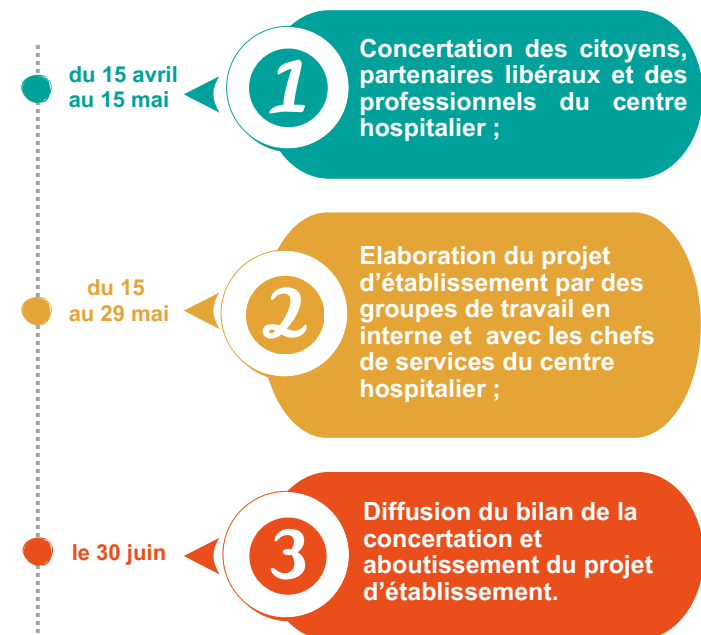
Ce document a pour but de :

- garantir les droits des usagers ;
- réunir l'ensemble des professionnels intervenant dans l'établissements autour de missions, de valeurs et d'objectifs communs.



Le projet d'établissement est une démarche dynamique. C'est un document déclinant l'aboutissement et la formalisation d'un travail interne et collectif d'élaboration du projet visant à contenir les orientations stratégiques dont en particulier celle de constituer le centre hospitalier du Diois comme hôpital de recours sur son territoire

Méthodologie



Donnez votre avis !

Afin de conduire une réflexion dynamique et participative la direction du centre hospitalier du Diois vous invite à vous exprimer par le biais d'une concertation citoyenne :



Votre participation constituera une aide précieuse à l'élaboration du projet d'établissement.